

Rencontres nationales pour l'école
maternelle - GFEN
Samedi 29 janvier
à la Bourse du Travail de Paris
http://www.gfen.asso.fr/fr/rencontres_maternelle_2011

Colloque national sur les évaluations
Jeudi 7 avril
Bourse du Travail - Lyon

CAPD
Jeudi 20 janvier
Promos instits
Règles du mouvement 2011
Permutations : barèmes et
500 points

Allègement de service pour
raison médicale
Demandes avant le 14/02

Appel à candidature
1 poste d'enseignant à la Maison
d'arrêt de Villefranche
Adresser lettre de candidature à l'IA
avant le 12 janvier 2011

snuipp rhône

informations

n° 15 - 07/01/2011
prix : 0,15 €

édito



**Bonne année
à tous !**

Le 22 janvier, refusons le budget de pénurie de l'Éducation nationale !

Le collectif "L'éducation est notre avenir" dénonce les effets catastrophiques qu'aura la mise en oeuvre du budget 2011 pour l'Éducation nationale, s'il est adopté par le Parlement. D'ores et déjà, compte tenu du résultat prévisible du vote, les organisations membres du collectif appellent tous les citoyens et futurs citoyens de ce pays à un premier acte de refus des conséquences de ce budget, le 22 janvier 2011. Le budget 2011 prévoit la suppression de 16 000 emplois et n'affiche d'autre ambition pour le système éducatif que la recherche d'économies à partir du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pourtant, les effectifs d'élèves vont continuer d'augmenter et la part du PIB français destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5% en 1995 à 3,9% en 2006.

Le collectif appelle lycéens, étudiants, parents d'élèves et personnels de l'éducation à participer à la journée nationale de mobilisation du 22 janvier. A Lyon, la manifestation aura lieu à 14h, place des Terreaux. N'en doutons pas, cette date constitue une première étape. Ensemble, refusons les fermetures de classes, la disparition des RASED, les suppressions de places en maternelle, la baisse des dotations des collèges et lycées, le manque d'ambition du plan Licence à l'université, les réductions de postes et d'options, les hausses d'effectifs dans les classes... Exigeons une véritable formation professionnelle des enseignants sans laquelle les écarts entre élèves vont continuer à se creuser ! Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique et ambitieuse.

Bernard Bagaggia
Secrétaire départemental adjoint



FSU : campagne pour le service public

La campagne de la FSU "Le service public, on l'aime, on le défend" entre dans sa deuxième phase. Elle ouvre un site pour recueillir les contributions des usagers attachés à la défense du service public. Il s'agit bien à travers cette campagne de pétition de mener une action forte en faveur des services publics à un moment où les effets de la réforme de l'Etat se traduisent dans les budgets et la réduction des emplois et alors que le gel des salaires des fonctionnaires va amputer encore plus leur pouvoir d'achat et que la réduction des services de qualité rendus aux usagers est une évidence. Le gouvernement développe une conception de la Fonction publique et des services publics qui est conçue comme une charge et non comme un investissement pour réduire les inégalités et contribuer à plus de solidarité dans notre société. C'est ce que vient de rappeler le Président de la République dans des propos méprisants vis-à-vis des fonctionnaires et



remettant en cause l'utilité même des services publics. Avec le site www.fiers-du-service-public.fr, la FSU veut mettre le service public au cœur du débat en engageant une grande campagne nationale de contributions, pour faire face aux menaces que le gouvernement fait peser non seulement sur la qualité des services, mais aussi sur l'idée même de « service à tous les publics ». « Le service public, ce sont des femmes et des hommes fiers de ce qu'ils font et qui aimeraient pouvoir continuer à bien le faire ». Les contributions, sous forme de mots, images, anecdotes encouragements... peuvent être aussi postées sur Facebook. La FSU appelle chacune et chacun à s'emparer de la campagne, la diffuser et faire témoigner. La force du nombre des participants permettra à la FSU de peser pour que soit pris en compte la nécessité des services publics, de leur développement et de leur amélioration tant pour les personnels que pour les usagers. Sur le site de la FSU, bandeaux et affiches sont téléchargeables.

EVS

Il faut des contrats de 24h

Les EVS sont payés 20h par semaine. Cet horaire ne correspond pas aux 24h de classe, ni aux notifications délivrées par la MDPH. La nouvelle loi qui institue les Contrats Unique d'Insertion permet une modulation horaire, c'est-à-dire une annualisation du temps de travail des EVS. L'administration a utilisé cette clause pour faire travailler les EVS plus de 20h par semaine (24h parfois 26h) tout en continuant à payer les EVS 20h. Nous avons constaté des erreurs de calcul pour les nouveaux contrats d'EVS qui ont été signés en décembre ou en janvier de cette année. Dans le pire des cas les EVS doivent travailler 22h30 par semaine. Il est dans l'intérêt des écoles de régulariser au plus vite les contrats des EVS. Sans cette régularisation, le lycée Ampère, employeur unique, risque de solder les heures faites en trop en mai pour ne pas payer des heures supplémentaires. Il pourrait donc renvoyer les EVS chez eux deux à trois semaines avant la fin du contrat et laisser les élèves sans accompagnement. Cette situation a déjà eu lieu dans le passé. Le SNUipp va écrire aux EVS pour les informer de

leurs droits afin qu'ils fassent modifier leur temps de travail. Les contrats d'EVS permettent d'être payés 24h par semaine. C'est cela que nous devons réclamer au préfet. Il a déjà donné son accord pour une telle décision dans le passé. Il faut que chaque école fasse un courrier. Un modèle de lettre est à votre disposition sur notre site internet.

Surprenant retour des EVS administratifs

Face au manque d'EVS pour assurer le suivi des élèves handicapés, l'Inspectrice d'Académie avait supprimé les postes d'EVS administratifs au fur et à mesure de la fin des contrats. Le 17 décembre, l'IA a décidé de créer ou de maintenir 18 postes d'EVS administratifs. Cette décision est surprenante. Elle ne pourra être comprise que si tous les élèves handicapés ont bien l'accompagnement auquel ils ont droit. **Si un élève de votre école n'a toujours pas de suivi, il faut prévenir le SNUipp par mail : snu69@snuipp.fr.** Le SNUipp interviendra pour obtenir un accompagnement comme nous l'avons obtenu pour des centaines d'enfants avant les vacances de Noël.

Carte scolaire rentrée 2011, ça ira encore moins bien, forcément...

Les politiques de réductions budgétaires et de choix idéologiques contre la réussite de tous nous mènent droit dans le mur. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Ce qu'on sait déjà

Emplois :

9 000 postes d'enseignants supprimés à la rentrée 2011 dans le 1er degré (16 000, 1er et 2nd degrés) répartis comme suit :
- 5 000 « surnombres » à résorber
- 3397 suppressions dont 62 dans l'académie de Lyon

Règles de carte scolaire dans le Rhône pour la rentrée 2011

- les 2 ans ne seront plus comptabilisés en ordinaire.
http://69.snuipp.fr/MG/pdf/bulletin_103.pdf
- Prochain CTP pour préparer la rentrée 2011 : 28 mars

Remplacement :

- Quasiment aucun remplacement n'est assuré à ce jour, surtout si on est en bas de l'"échelle" (voir bulletin 10)

Ce qu'on ne sait pas encore...

- une centaine dans le Rhône ?
- la répartition entre les 3 départements sera communiquée au CTPA du 17 janvier

- D'autres changements annoncés ?
- l'IA modifiera-t-elle tout de même les règles au CTPD de mars pour récupérer les postes ?

Ce qu'il faudrait :

Assurer les recrutements d'enseignants nécessaires

- pour faire face à la hausse démographique
- pour assurer tous les remplacements
- pour assurer la réussite de tous
- pour assurer une formation initiale de qualité
- pour assurer une formation continue de droit pour les salariés...

mais aussi pour assurer la transformation de notre système éducatif.

Respect du droit commun aux parents de pouvoir scolariser leur enfant dès 2 ans s'ils le souhaitent

Abaisser les seuils trop élevés, améliorer les décharges des directeurs, créer les postes supplémentaires pour résoudre le problème de la difficulté scolaire (enseignants spécialisés, dispositif plus de maîtres que de classes...)

Le 28 mars, c'est trop tard... La rentrée est davantage anticipée dans les écoles...

Assurer le 1er dispositif dont l'IA est responsable : que chaque élève ait un enseignant pour les 36 semaines d'école annuelles.

page 1

Édito

Samedi 22 janvier

page 2

FSU : campagne pour le service public

EVS

Carte scolaire

page 3

Les élèves ne doivent pas payer la crise

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participant à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Camille BASTIEN

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Christian DOMAS

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Pascale JOURDAN

Caroline KOMORN

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Yannick LE DU

Fabienne LOREAU

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations

Bulletin hebdomadaire d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CCPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

L'école, une des principales victimes des réductions de postes



L'école en difficulté face au manque de moyens

Depuis plusieurs années, le gouvernement a décidé de baisser le nombre de fonctionnaires et de baisser les budgets des services publics.

L'école, comme l'hôpital, les transports... subit les conséquences de cette politique :

- suppression de la formation des enseignants (114 enseignants mis devant élèves sans formation dans le Rhône)

- des centaines d'élèves handicapés accompagnés 6 mois sur 10

- un remplacement assuré que très ponctuellement (il manque 80 remplaçants dans le Rhône) et rarement en maternelle

- les élèves en grande difficulté de moins en moins aidés (64 postes d'enseignants spécialisés en RASED supprimés dans le Rhône) et des postes vacants par manque de personnels formés

- des centaines d'enfants de 2 ans sur liste d'attente dans les écoles

- dégradation de la quotité de décharge des directeurs depuis la rentrée 2009 (fin de comptabilisation des classes d'adaptation)

...

Et cela va continuer

Le ministère vient d'annoncer des dizaines de suppressions de postes d'enseignants qui s'ajoutent à la centaine de surnombres de cette année dans les écoles du Rhône pour la rentrée 2011 alors que le nombre d'élèves va augmenter.

L'Inspectrice d'Académie a déjà annoncé la suppression des enfants de 2 ans dans les écoles hors ZEP.

D'autres décisions négatives sont certainement en préparation :

- augmentation du nombre d'élèves par classe,

- fermeture des petites écoles

- nouvelle baisse du nombre de remplaçants

- suppression des moyens supplémentaires attribués aux écoles situées dans des zones difficiles

- nouvelle baisse des moyens pour les élèves les plus en difficulté (comme les RASED)

- attaque sur les postes REP

- nouvelle dégradation de la quotité de décharge des directeurs ?

...

Le 22 janvier, refusons le budget de pénurie de l'Education Nationale

**Manifestation Samedi 22 janvier à 14 h
place des Terreaux**

A l'appel des syndicats enseignants et étudiants et des fédérations de parents d'élèves.